

2009/1448 - Création d'un équipement d'accueil pour jeunes enfants – 141 avenue Félix Faure - 69003 Lyon – Opération n° 03 060 003 – Montant de l'opération : 1 200 000 € TTC (valeur octobre 2007) – Autorisation de lancer la procédure de consultation des marchés de travaux (Direction de la Construction) (BMO du 25/05/2009, p. 0976)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit de la création d'un équipement d'accueil pour jeunes enfants porteurs de handicap, qui est dénommée « Une souris verte ». Il s'agit d'une autorisation de lancer la procédure de consultation des marchés de travaux.

Mme BRUGNERA Anne : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je tenais à exprimer, au nom du Groupe Socialiste, toute notre satisfaction quant à ce projet.

Comme l'a dit Mme Gay, il s'agit de la création d'une crèche à l'angle de l'avenue Félix Faure et de la rue Kimmerling dans le 3e arrondissement.

Ces locaux neufs de près de 400 m² sont destinés à relocaliser la crèche La Souris verte, gérée par l'Association éponyme, aujourd'hui située sur Saint-Antoine dans le 3e.

Vous savez que cette crèche est l'une des deux crèches de Lyon accueillant des enfants porteurs de handicap. Ces nouveaux locaux lui permettront d'augmenter sa capacité d'accueil de 18 à 32 places et de répondre ainsi aux demandes nombreuses des familles. Spécialement agencés et plus fonctionnels, ils permettront une meilleure qualité de prise en charge de ces enfants.

En tant qu'élus du 3e, je tenais aussi à exprimer notre satisfaction, que cet établissement, du fait de sa spécificité, demeure dans l'arrondissement et nous sommes forts satisfaits de ce nouvel emplacement au sein de ce même quartier.

J'ajoute que l'Association La Souris verte gère un centre de ressources et anime un réseau nommé « Différences », sur le thème de l'enfant porteur de handicap. Par le biais de réunions publiques, de diffusions, de stages, elle épaulé, informe et forme de nombreux partenaires, professionnels et parents, sur ce thème.

Elle contribue ainsi de manière importante, à l'amélioration de l'accueil de ces enfants, dans l'ensemble des crèches de la Ville, amélioration qui est un axe majeur du Projet Social de la Ville de Lyon.

Comme l'a rappelé Alain Jakubowicz tout à l'heure, en présentant le bilan du Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits, vous savez tous à quel point cette amélioration est nécessaire, importante,

indispensable, pour de nombreuses familles confrontées aux difficultés de la vie au jour le jour, avec leur enfant « différent », dit on pudiquement.

L'ouverture de cette crèche neuve constitue une nouvelle étape du développement de l'Association La Souris verte et c'est une chance pour les familles de Lyon qui bénéficient de son action.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Cela a renvoyé au débat que nous avons tout à l'heure avec Alain Jakubowicz, sur le fait qu'aux préoccupations humanistes, il fallait joindre l'action. Et bien là, nous montrons que nous joignons l'action à ces préoccupations.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)